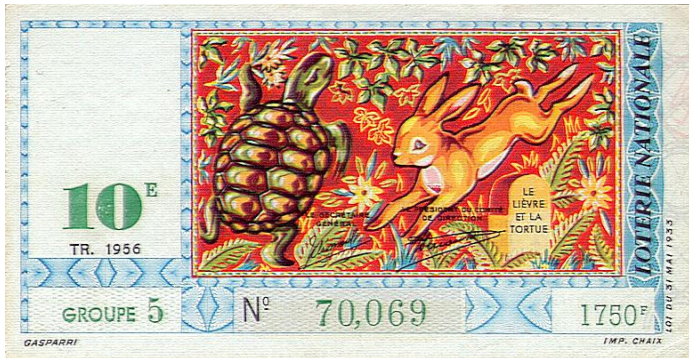
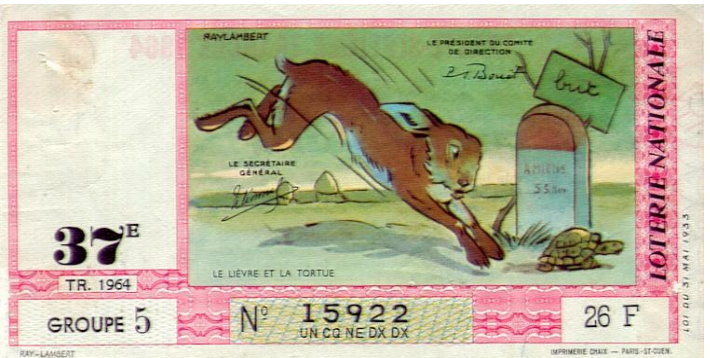


La tortue gagnante

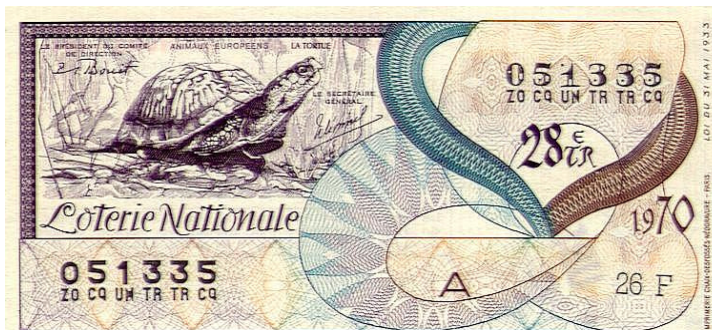
Les jeux de hasard semblent avoir une origine aussi ancienne que les tortues. Un recueil chinois de poésies et de chroniques, « le Classique des vers » textes datant du XI^{ème} au V^{ème} siècle avant J.C., fait déjà mention d'une forme de tombola. Dans la Rome antique, les loteries sont associées aux fêtes religieuses et l'empereur Néron instaure régulièrement des tirages permettant de gagner des chevaux ou des esclaves.



Dixième tranche 1956.



Trente-septième tranche 1964.



600.000 billets répartis en deux séries A et B.



Timbres pour dixièmes émis par l'association « Les ailes brisées » et la société « F.I.D.E.L. ».

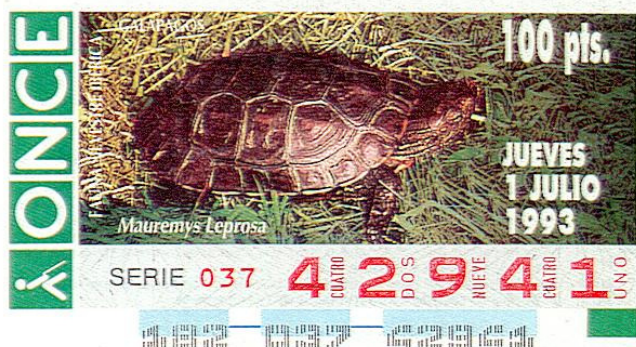
Ces pratiques considérées comme païennes par certaines institutions religieuses sont abandonnées jusqu'à la renaissance où la loterie refait son apparition en Italie. A Gènes, des paris sont faits sur les noms des membres du grand conseil qui sont tirés au sort tous les 6 mois. François 1er découvre cette pratique et décide de l'implanter dans son royaume pour renflouer ses finances. La première loterie connue en France date de 1539. Elle est l'œuvre d'un italien et le roi signe l'autorisation à Châteaurenard.

A cette époque et durant deux siècles, les loteries connaissent peu de succès et restent interdites. C'est à Paris, à la fin du XVII^{ème} siècle, qu'elles font leur retour avec la Loterie de l'Hôtel de Ville qui permet de payer les emprunts. Les loteries religieuses sont parfois autorisées par le pouvoir royal pour permettre à certaines congrégations de trouver des revenus complémentaires. A l'initiative de madame de Pompadour, en 1754, naît la Loterie de l'école militaire, la première vraie loterie nationale pour financer la construction de l'édifice. Cette loterie sera transformée en 1776 en loterie royale. L'Etat s'attribue un monopole qui, à la veille de la Révolution française, lui permet d'encaisser 5% de ses revenus. Les loteries suscitent de nombreux débats tout au long du siècle entre les moralistes, les philosophes et les théologiens. La loterie nationale française, ancêtre de la Française des jeux est créée par la loi du 31 mai 1933.



Vingt-deuxième tranche 1971.
Papillon « la petite tortue » couleur écaille

En Espagne, plusieurs tortues sont représentées sur les billets des loteries organisées par « Loterías y Apuestas del Estado » (loteries et paris de l'Etat). L'O.N.C.E. « Organización Nacional de Ciegos de España » (organisation nationale des aveugles d'Espagne) est une institution à caractère social sans but lucratif pour améliorer les conditions de vie des aveugles et déficients visuels en Espagne.

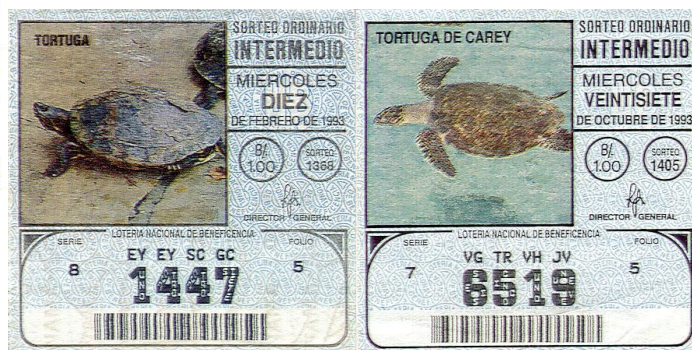


Tirages de juin et juillet 1993, organisés au profit de la O.N.C.E. (Espagne).

Loterías y Apuestas del Estado est l'une des trois compagnies européennes de loterie qui a permis de faire du rêve d'Euro Millions une réalité en 2004. Tous les prix gagnés grâce à la loterie en Espagne sont exempts d'impôt. Les joueurs espagnols ont tendance à penser à un jeu appelé « la primitiva ». Dans ce jeu les participants doivent choisir 6 numéros entre 1 et 49 et le jackpot, ordinairement 3 millions d'euros, sont gagnés par l'un des joueurs ayant choisi les 6 numéros gagnants. Après plusieurs reports successifs dûs à des tirages sans gagnant, le jackpot peut atteindre 20 millions d'euros ou plus. Il existe d'autres jeux de loterie espagnole comme « El Gordo de la Primitiva ». Ce jeu de loterie a lieu tous les dimanches.



Les joueurs doivent choisir 5 numéros entre 1 et 54 et un numéro complémentaire entre 1 et 9. Le premier prix, qui est au minimum de 5 millions d'euros, est empoché par les joueurs ayant choisi les 5 numéros gagnants et le bon numéro complémentaire.



Tickets pour les tirages de février et octobre 1993.

L'Amérique du Sud n'est pas seulement un continent à visiter pour ses curiosités, elle possède aussi de nombreux jeux de hasard. On trouve quelques billets de loterie illustrés de tortues au Panama.

Ce pays qui a programmé son indépendance en 1903 est surtout connu pour le célèbre scandale financier de la construction du canal interocéanique.

Le gouvernement règlemente généralement les jeux de loterie afin de garantir l'équité pour le grand public et prélever un pourcentage pour l'amélioration de vie de la communauté !!!!

Toutes les personnes qui se rendent en Thaïlande peuvent jouer à la loterie où ils ont plus de chance de gagner qu'en Europe même si les gains sont moins importants. Chaque billet, parfois illustré d'une tortue, est vendu par paire et il n'est pas possible d'acheter qu'une seule partie mais le rapport est doublé si c'est gagné. La loterie est très appréciée en Thaïlande car c'est le seul jeu de hasard permis. Toutefois le support papier est de plus en plus abandonné au profit d'un système électronique. Les tirages des loteries diffusés à la télévision sont effectués le premier et le 16 de chaque mois. Les gains importants sont à retirer l'GLO (bureau de loterie du gouvernement) et s'ils sont inférieurs à 20.000 bahts, les sommes peuvent être récupérées auprès des agents locaux. Les taxes prélevées par l'Etat sont de 0,5 à 2% selon l'importance des sommes gagnées.



Parmi ceux qui s'adonnent aux jeux de hasard, certaines personnes développent une forte dépendance que l'on nomme « jeu pathologique ». Il s'agit d'une maladie se traduisant par une impulsion incontrôlable à miser de l'argent. La dépendance se caractérise par un besoin irrésistible de faire une activité et d'en augmenter la fréquence afin d'en maintenir les effets. Selon une étude, 1 à 2% des adultes répondraient aux critères du jeu pathologique. Le record mondial de gain est de 656 millions de dollars partagés entre trois billets gagnants le 30 mars 2012 à la loterie Méga Millions aux Etats-Unis. Gloria MacKenzie, une américaine de 84 ans demeurant en Floride a remporté 590,5 millions de dollars le 18 mai 2013, la plus forte somme attribuée à une seule personne. Le record de gain en Europe est de 190 millions d'euros au Royaume-Uni lors du tirage de l'Euro Millions du 10 août 2012. La loterie nationale existe dans 25 pays d'Europe ainsi que l'Euro Millions dans 12 Etats. On trouve également des loteries en Afrique, en Amérique, en Asie et en Océanie.



La tortue n'est pas toujours présente.

Les jeux de grattage, apparus en 1977 aux Etats-Unis, importés en France en 1979 et actuellement émis par plus de 37 Etats du monde, représentent rarement des tortues. La Française des Jeux a publié au journal officiel des dispositions particulières pour les jeux de loterie instantanée. Parmi les 8 tickets du pack, l'émission n° 06 pour le jeu 408 diffusé à compter du 13 septembre 2007 concerne « Le phare d'Alexandrie » où apparaît parfois une tortue dans la partie à gratter.



Specimen « fond jaune ».

La Française des Jeux implantée à Moussy le Vieux (77) n'a répertorié aucune archive exhaustive sur le phénomène. Quelques personnes intéressées dont Monsieur Pierre Lasnier auteur de l'ouvrage « Gratto-guide » collectionnent les milliers de tickets émis à travers le monde.

Un opposant, Robert Riblet, mène depuis 2004 un combat acharné et reproche à l'opérateur son système de répartition des gains des jeux de grattage et surtout son caractère non aléatoire. Il accuse la FDJ de tromper les joueurs en ne garantissant pas une bonne répartition des lots. Ce qui remettrait en cause le principe de hasard total qui devrait s'appliquer.



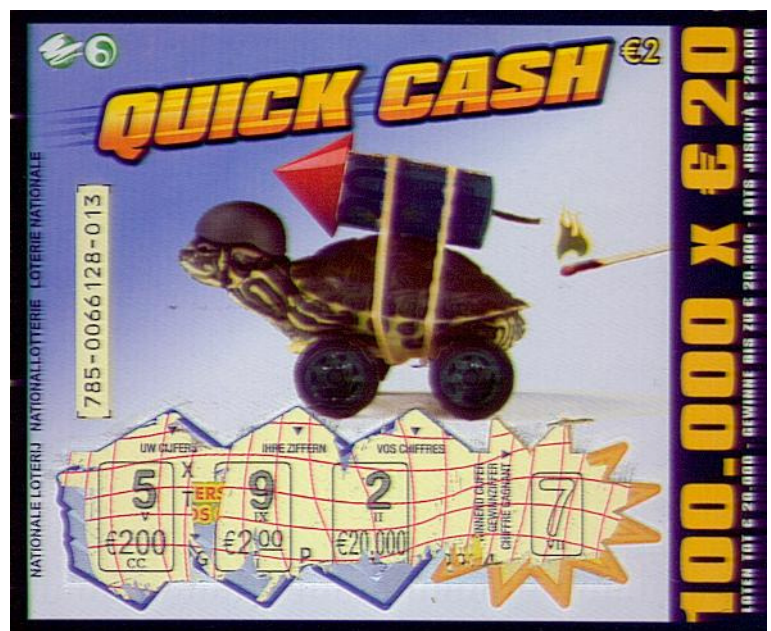
Spécimen, carapace à gratter !

En Belgique, la National Loterij ou Nationalloterie a émis les séries « Quick Cash » illustrées d'une tortue casquée équipée d'une fusée prête à être allumée permettant de gagner après grattage jusqu'à 100.000 fois la mise de 20 euros.

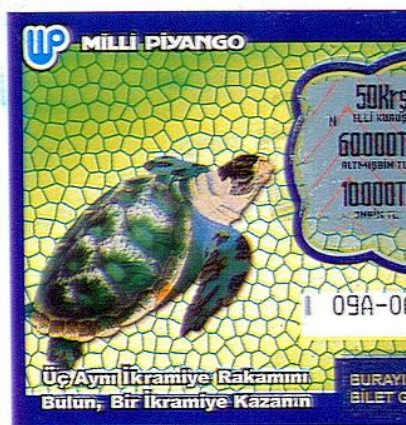
Les tickets des jeux gérés par « Milli Piyango » en Turquie aux couleurs orange, vert et bleu illustrés d'une tortue marine permettent de gagner plusieurs fois la mise en Türk lirası (livre turque).

Un buraliste du Puy-en-Velay (43) vendait des jeux dont il savait qu'ils étaient perdants en grattant la partie de la case « Nul si découvert » qui dissimule un code permettant de déterminer à l'avance les billets gagnants. L'escroc présumé aurait ainsi encaissé plusieurs milliers d'euros en quelques années.

Il est à noter que les tickets en francs CFP (Collectivités françaises du Pacifique), sont réalisés exclusivement pour la Polynésie française. Ils ne sont pas émis par la Française des Jeux mais par la Pacifique des Jeux à Tahiti, comme le billet « Te Honu » où l'on doit gratter le dos d'une superbe tortue verte.



Si les chiffres découverts correspondent à celui de la dernière case, le montant indiqué est gagné.



Les objets dérivés de jeux de hasard français ou étrangers, où les tortues sont représentées, nous restent inconnus et l'on espère que nos animaux préférés illustrent davantage les tickets à gratter. En effet cette collection est particulièrement difficile à réunir car par dépit ou réactions négatives, des milliers de billets perdants sont jetés à la poubelle et les gagnants sont récupérés par les organisateurs des jeux.